

Le BIMBY : "construire dans son jardin".

Le 02 décembre a débuté le projet/concours en partenariat avec le CAUE sur le thème de la densification de l'habitat autrement dit le BIMBY "construire dans son jardin".



Madame TERRAL, architecte du CAUE, est intervenue dans la classe de Nicolas POUILLIN afin de présenter le concours : les étapes à franchir, le planning, les modalités d'évaluation lors de la soutenance finale devant un jury lors du salon éco-bio-conso le 04 avril 2014 à Besançon. Ensuite, les élèves ont découvert le métier d'architecte et ses principales activités.

Pour finir cette première demi-journée, une réflexion a été portée sur les questions à se poser afin de mener à bien un tel projet : pour quelles raisons peut-on être amené à faire une 2^{ème} construction sur sa parcelle de terrain ?

Le 09 décembre a été consacré à la mise au propre, sous forme de carte heuristique, des notes prises lors de la séance précédente.

A partir d'un "mind map", les élèves ont répertorié les éléments nécessaires à la poursuite du projet :

- Ce qui pouvait être recherché sans délai : plans du cadastre de la rue à étudier, commerces de proximité, possibilités de transports, etc ...
- Ce qui devait être réalisé lors de la sortie suivante : les relevés de mesures (matériel nécessaire, éléments à relever...).

Le 16 décembre le rendez-vous avec Mme TERRAL a été donné directement sur le site.



Les élèves étaient prêts : matériel de topographie, doubles décimètres, notes, fiches de relevés, papier, crayons, calculatrices, etc.... Chaque équipe de quatre élèves, objectif en tête, a arpenté, monté et descendu la rue Aristide BRIAND à plusieurs reprises.

Bon nombre de travaux ont été entrepris :

- relevé du niveau de la rue,
- position et dimension des ouvertures sur les parcelles,
- position des végétaux
- hauteur des terrains par rapport à la route,

- position des bouches d'égout,
- orientation des toitures,
- position et hauteur des poteaux,
- etc....

Pour finir, Mme TERRAL et les élèves ont descendu la rue une dernière fois afin de rechercher sur quelles parcelles il était possible de densifier l'habitat en prenant en compte la surface disponible mais aussi l'ensoleillement, les vis-à-vis, les possibilités d'accès, etc....



De retour en salle, les élèves ont repéré par coloriage sur le plan du cadastre, les différentes zones d'implantation possibles. Pour chaque zone, ils ont justifié leurs choix. Puis, à l'aide d'un tableau comparatif, une parcelle a été choisie par chacun des groupes.

Pour mener à bien la réflexion, une sensibilisation aux constructions bioclimatiques a été réalisée en travaux pratiques. Des concepts importants ont été abordés :

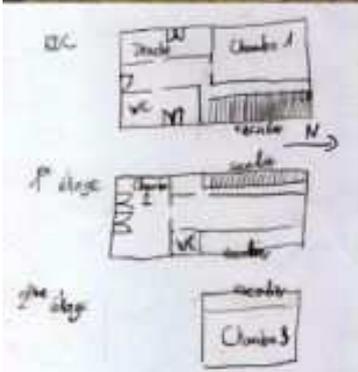
- position et dimensions de casquettes ou brise soleil,
- orientation et dimensions des ouvertures,
- inertie et isolation d'une paroi et intérêt de l'isolation par l'extérieur,
- étanchéité à l'air,
- énergie renouvelable,
- éclairage naturel,
- économie de surface,
- vents dominants,
- zone tampon...

Le travail d'analyse s'est poursuivi par la réalisation d'une frise chronologique des réglementations thermiques et des labels ainsi que la définition de chacun d'eux.

Avec le concours de M. BERTRAND (professeur d'art appliqué) chacun a pu réaliser les premières esquisses en utilisant quelques principes de perspective, de textures, d'intégration à l'environnement... Des croquis ont été réalisés : volumes extérieurs mais aussi implantation intérieure. Là encore, devant toutes ces



possibilités, un choix architectural et d'implantation a été nécessaire.



La dernière étape se déroulera le 4 avril avec la présentation du travail réalisé devant un jury de professionnels. Outre la qualité technique du projet, ce sont les compétences en communication qui seront nécessairement mises à contribution, et ce n'est pas le moindre des objectifs de cette formation qui prépare aux études supérieures.